

UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE

Secrétariat général - 9, rue de l'Abbé Hardy 57230 BITCHE ☎ 03 87 96 04 19 / email : umb.kauderer@gmail.com

Secrétariat pilotes : Gossmann Barbara 19 rue de Kembs 68440 HABSHEIM ☎ 06 26 42 57 53 barbaragossmann@gmail.com

☎ Circuit : 03 87 96 01 70 site web : <http://www.umbitche.com>

REGLEMENT PARTICULIER DU MOTO CROSS DU 29 et 30 avril

CIRCUIT : lieu-dit du Martins-Thal, CD 962, 57230 BITCHE / Longueur 1820m / Largeur 6m minimum.
CAPACITE : suivant RTS FFM
NATURE du circuit: Terrain sablonneux, silice

CATEGORIES ET DROITS D'ENGAGEMENT :

CATEGORIES	Droit d'engagement :	REGLEMENT
Championnat de France Junior et MX Espoir 85	FFM	Se référer au règlement FFM, LML, LMRA de chaque catégorie
Championnat Alsace Lorraine Excellence,	40€	

ENGAGEMENTS : Les engagements se font sur le site : <http://ffm.engage-sport.com/>

VERIFICATION DES LICENCES : A l'entrée du circuit à l'accueil le vendredi de 15h à 21h le samedi de 9h à 20h, dimanche de 7h à 8h30.

CONTROLE TECHNIQUE : Voir les horaires
Chaque pilote se présentant au contrôle technique devra au préalable avoir fait vérifier sa licence.

NUMEROS DE COURSE: Pendant les essais, les machines devront être munies de plaques numérotées réglementaires. Les numéros devront être clairs et précis, apposés sur toutes les plaques de la moto, ainsi que sur le côté gauche du casque.

ACCOMPAGNATEURS: Une zone délimitée accessible uniquement aux licenciés FFM (licence LAP) a été prévue pour les panneauteurs et mécaniciens.

CLASSEMENTS : selon règlements respectifs.

RECLAMATIONS : Réclamations à poser par écrit au directeur de course dans la demi-heure suivant l'affichage des résultats et accompagnées d'une caution de 75 €.

ASSURANCES : Conforme à la législation en vigueur de la F.F.M. - Assurance Gras Savoye 69628 Villeurbanne

PADDOCK : Pour des raisons de sécurité, le parc coureur sera fermé la nuit de 22h00 à 7h00. Un seul véhicule par pilote est autorisé à pénétrer et à stationner dans le parc coureur. Par son inscription, chaque pilote s'engage, lorsqu'il quitte le parc coureur, à nettoyer son emplacement pour le remettre dans l'état où il l'a trouvé lors de son arrivée. Le club se réserve le droit de prendre des sanctions envers les pilotes qui ne respectent pas les dispositions.
Les pilotes ou accompagnateurs souhaitant mettre en place un point de vente (stand) de produits manufacturés ou de services sont priés de se rapprocher de l'organisation au PC course afin de s'acquitter du droit de stand qui s'élève à 200€

ENVIRONNEMENT: Installez sous la moto un tapis de protection du sol pour tout ravitaillement ou séance de mécanique, Limitez les émissions sonores,
Récupérez vos détritres, huiles et liquide de frein. Les pneus usagés seront emmenés par les pilotes pour recyclage.
Respectez la zone de nettoyage motos, n'utilisez pas de détergents.

EAU et LAVAGE: Un espace LAVAGE MOTO muni d'une réserve d'eau est à la disposition des pilotes au centre du parc à coureur. **Aucun autre endroit ne sera toléré pour laver les motos. Un point d'eau potable** est à la disposition des pilotes ayant des cuves dans leur camion, avant l'accès au circuit, **rue Général Stuhl, 100m après le magasin Dia à Bitche** à partir du vendredi. Des douches sont à la disposition des pilotes près du lavage moto.

ORGANISATION: Les différentes prescriptions du code sportif national de la F.F.M. sont également obligatoires pour la présente épreuve.

PRIMES AUX PILOTES: Championnat de France Junior et MX Espoir 85: barème des primes d'arrivée fixé par la FFM

SECURITE: L'utilisation de mini motos (XR, PITBIKE, PW...) est interdite sur le site et ses abords. Aucun pilote ne devra circuler en dehors du site ainsi que dans les zones réservées aux spectateurs avec sa moto de cross. Le test des motos de cross s'effectuera sur une piste spécifique dénommée : « PISTE D'ESSAIS ». Les pilotes prendront toutes les dispositions nécessaires afin de se préserver du vol de leur(s) moto(s). Le club décline toute responsabilité en cas de vol.
Il est strictement interdit de faire du feu sur le site (pas de barbecue).

OFFICIELS FFM: Directeur de course : Jacquiel Thierry
Commissaires sportifs : Gossmann Christian, Gossmann Olivier.
Délégué : Masini Claude et Marquez José
Responsable chronométrage : en attente de la FFM
Responsable Technique : en attente de la FFM